

Atelier pour l'Afrique Subsaharienne

“FORMATION DE MASSE EN MILIEU RURAL, ÉLÉMENT DE RÉFLEXION POUR LA DÉFINITION D’UNE POLITIQUE NATIONALE”

Ouagadougou, Burkina Faso
30 mai au 3 juin 2005

“FORMATION DE MASSE EN MILIEU RURAL : ELEMENTS DE REFLEXION POUR LA DEFINITION D’UNE POLITIQUE NATIONALE EN RCA”

VONDO Mathias

Directeur National des Centres Ruraux d'Education et de Formation
République de Centre Afrique

1/ Contexte général.

Le secteur agricole en RCA constitue l'essentiel de son économie, la source principale de revenu pour la majorité de la population et représente 45% du PIB. Avant la chute des cours des produits d'exportation comme le coton et le café ce secteur était le moteur de l'économie Centrafricaine.

Ce secteur, en plus de l'effondrement des cours des produits d'exportation, fait face à de nombreuses contraintes : de multiples soubresauts militaires, avec comme conséquence des déplacements de population, une insécurité chronique due aux exactions des coupeurs de route, la cessation des projets bilatéraux et multilatéraux, l'inexistence de crédit agricole, le faible niveau de formation des paysans, les problèmes de santé de cette couche de la population et surtout l'insuffisance de moyens de travail.

Dans le cadre des politiques de développement agricole qui se sont succédées, l'Etat a mis en oeuvre par l'entremise des projets publics et des ONGs un vaste programme de structuration du milieu rural avec comme mesure d'accompagnement de nombreuses actions de formation de masse. Ces formations sont restées liées aux projets et se sont en général inscrites dans l'effort de développement des filières (coton, gros bétail et autres).

2/ la diversité des expériences passées en RCA.

La formation de masse en milieu rural est conçue au départ pour résoudre le problème des enfants en situation d'échec scolaire. Pour les enfants qui n'ont jamais été à l'école, la formation est prévue afin de leur permettre de résoudre un certain nombre de problèmes liés à leur environnement économique. En RCA, la formation de masse a commencé avec l'introduction des cultures de rente et s'est par la suite fortement diversifiée vers les autres activités socio – économiques du milieu rural, abordant aujourd'hui les problèmes de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles.

Dans d'autres programmes élaborés toujours par l'Etat, la formation a été conçue pour lutter contre l'exode rural, à un moment où la scolarité était considérée d'emblée comme une porte de sortie sûre du village pour une vie active en milieu urbain. Dans ce cas la formation de

masse a été prévue pour assurer une formation générale, technique et professionnelle, initiale et continue. Cette formation devait participer à l'animation du milieu rural et contribuer aux activités de développement, d'expérimentation et de recherche appliquée. Cette politique, qui avait pour finalité la contribution à l'insertion scolaire, sociale et professionnelle des jeunes, a été élaborée en partenariat avec les Maisons Familiales Rurales de France. Ces dernières avaient décidé dans les années 1960, après le développement spectaculaire de ce type de formation basé sur la pédagogie par alternance, d'échanger et d'appuyer les pays en voie de développement d'Afrique.

Les nombreux projets qui se sont succédés dans le pays ont le plus souvent prévu un programme de formation allant dans le sens de leur finalité. Enfin les nombreuses ONGs qui se sont établies dans le pays, n'ont pas eu de divergence de point de vue en ce qui concerne ces différents programmes, car elles sont toujours intervenues dans le sens de la politique générale de l'Etat et en partenariat avec les projets publics.

3/ Les acteurs.

Ils sont multiples, même si l'Etat reste le maître d'orchestre.

3.1/ L'Etat face à la formation de masse.

En tant que maître d'ouvrage, l'Etat devrait en permanence assurer son rôle régalien. La RCA, confrontée à toutes sortes de difficultés, semble perdre de vue cette activité qui est totalement menée par d'autres acteurs qui sont parfois sous sa tutelle ou des ONGs. L'Etat ne pouvant plus assurer le financement de cette activité se désengage de plus en plus de ce type de formation, au détriment des activités rurales qui en dépendent fortement. Au niveau de la formation initiale dans les écoles fondamentales, l'Etat, bien qu'il en ait fait sa priorité, éprouve d'énormes difficultés à mettre en application les recommandations des Etats généraux de l'éducation.

L'implication de l'Etat dans les activités de formation de masse est dépendante de sa capacité à mettre des agents à disposition d'un certain nombre de structures de formation. Dans le cadre de l'alphabétisation fonctionnelle, qui a fait partie de ses priorités, de nombreux centres ne sont plus fonctionnels. Malgré sa bonne volonté, l'Etat Centrafricain reste très dépendant des financements extérieurs en ce qui concerne la formation de masse en milieu rural et n'a pas encore décidé de mettre ses propres moyens au service du développement de la formation de masse.

3.2/ Les Agences de développement agricole.

Elles étaient opérationnelles dans les différents programmes de formation de masse avant la cessation des projets de développement financés par les coopérations bilatérales ou multilatérales. Les interventions des agences restent aujourd'hui ponctuelles et elles n'ont pas permis dans la plupart des cas un transfert des responsabilités aux bénéficiaires en les impliquant fortement dès le démarrage du programme.

3.3/ Les ONGs.

Les ONGs sont généralement prestataires de service et dépendent elles aussi des financements extérieurs.

3.4/ Les paysans et leurs organisations.

Les paysans restent les grands bénéficiaires des programmes de formation de masse. Ils doivent dans le meilleur des cas prendre la relève des actions des projets de formation de masse afin de garantir sa durabilité. Les paysans en République Centrafricaine ne s'impliquent pas encore assez dans les programmes de formation de masse. La relation qui existe entre eux et les différents programmes restent des relations de formés à formateurs.

Quelques exceptions existent dans le pays, ou les paysans organisés tentent de prendre la relève des anciens programmes de formation de masse. C'est le cas de la Fédération Nationale des Eleveurs Centrafricains (FNEC) qui après un appui prolongé par un financement extérieur, cherche malgré la conjoncture difficile à prendre en charge la formation de ses adhérents. Les éleveurs adhérents à la FNEC ont compris la nécessité de prendre en charge une partie de leur frais de formation. Cette participation des bénéficiaires est un moyen de contourner le problème récurrent du manque de moyens pour la promotion de la formation de masse.

L'autre exception est l'implication des communautés de base directement dans un programme de formation de masse. Il s'agit d'associer les organisations paysannes et des parents d'élèves dans l'élaboration et le fonctionnement de ces programmes. En RCA, l'Union Nationale des Associations des Centres Ruraux d'Education et de Formation (UNACREF), qui est l'organisation faîtière des CREF créés à l'image des MFR de France, a l'habitude de s'impliquer directement dans différents programmes de formation de masse, parfois en partenariat avec les collectivités locales.

4/ La nouvelle orientation stratégique concernant les formations de masse en RCA.

Eu égard au fait que tous les programmes de formation de masse restent étroitement dépendants de financements exogènes à l'organisation des bénéficiaires et pour éviter l'attentisme des bénéficiaires, la nouvelle orientation vise à :

- impliquer tous les acteurs ;
- instaurer un dialogue entre ces acteurs ;
- proposer de nouveaux projets pédagogiques susceptibles de répondre aux besoins des bénéficiaires.

Les femmes ont toujours été associées aux programmes de formation supposés répondre à leurs attentes. Dans sa nouvelle stratégie, la RCA se propose de poser le problème des femmes en terme d'accès à tous les programmes de formation. Quand aux jeunes, la nouvelle orientation devra tenir compte de leurs projets et surtout de leur insertion professionnelle et sociale après la formation qu'ils auront reçue. La préparation d'un projet d'insertion nécessite l'accompagnement des jeunes tout le long de cette formation afin de leur permettre de trouver des solutions à leur questionnement. L'Etat devra tout mettre en œuvre afin de créer un environnement favorable à l'installation des jeunes après leur formation.

Concernant les adultes déjà en insertion, il s'agit de monter , de commun accord avec eux, des programmes de formation de courte durée afin de répondre aux exigences de leur environnement socio – économique.